

CONSEIL DE LA VALLEE CONSIGLIO REGIONALE DELLA VALLE D'AOSTA

Réf. n. 8410

Aoste, le 31 DIU 2015

LETTRE RECOMMANDEE AVEC ACCUSE DE RECEPTION

Aux Membres de la 1^{ère} Commission permanente du Conseil:

LA TORRE Leonardo
FOLLIEN David
BERTIN Alberto
BORRELLO Stefano
FERRERO Stefano
GERANDIN Elso
GUICHARDAZ Jean-Pierre
RESTANO Claudio
VIÉRIN Laurent

Au Président de la Région

et, p.i.:

Au Président du Conseil de la Vallée

Aux Conseillers régionaux CERTAN Chantal MARQUIS Pierluigi ROSSET Andrea

Au Secrétaire Général

Au Bureau des Groupes du Conseil



CONSEIL DE LA VALLEE CONSIGLIO REGIONALE DELLA VALLE D'AOSTA

Objet: Convocation.

J'ai l'honneur de vous informer que la 1ère Commission permanente du Conseil est convoquée pour le jeudi 7 janvier 2016 - 15h00 à Aoste, dans la Salle Commissions de la Présidence du Conseil régional, pour l'examen des points inscrits à l'ordre du jour suivant:

- 1) Communications du Président.
- 2) Approbation des procès-verbaux (sommaire et intégral) de la réunion n. 50 du 26/11/2015 et du procès-verbal sommaire de la réunion n. 51 du 10/12/2015.

A l'initiative du Gouvernement régional (Président de la Région)

- 3) Proposition d'acte administratif, présentée le 10/12/2015, portant: "Approvazione del Quadro Strategico regionale della Politica regionale di sviluppo 2014/20 della Valle d'Aosta.".
- 4) Proposition d'acte administratif, présentée le 10/12/2015, portant: "Approvazione del Programma di Cooperazione transfrontaliera Italia-Francia (ALCOTRA) 2014/20 (FESR).".
- 5) Proposition d'acte administratif, présentée le 10/12/2015, portant: "Approvazione del Programma di Cooperazione transnazionale Spazio Alpino 2014/20 (FESR).".
- 6) Proposition d'acte administratif, présentée le 10/12/2015, portant: "Approvazione del Programma di Cooperazione transnazionale Europa centrale 2014/20 (FESR).".
- 7) Proposition d'acte administratif, présentée le 10/12/2015, portant: "Approvazione del Programma di Cooperazione transnazionale Mediterraneo 2014/20 (FESR).".

On précise que les documents susdits et leurs pièces jointes sont disponibles sur Internet dans le site du Conseil régional dans la section "Iter leggi e atti - ATTI AMMINISTRATIVI".

Veuillez croire, Madame et Messieurs, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

GP

LE PRESIDENT (Joël FARCOZ)